

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'interview

■ **Présidentielle.** Nicolas Sarkozy, président-candidat

« La responsabilité du prochain président est immense »

Distancé dans les sondages par le candidat socialiste François Hollande, le président de la République Nicolas Sarkozy sait qu'il peut compter sur une Calédonie qui vote traditionnellement à droite.

Les Nouvelles calédonniennes : Un comité dit de « l'après-2014 » apporte actuellement des éléments de réflexion sur les différentes solutions institutionnelles dont pourrait se doter le pays. Avez-vous votre préférence ?
Nicolas Sarkozy : Ma préférence, je l'ai indiquée clairement lors de mon discours de Palta, en août dernier : elle va à la Calédonie dans la France, parce que je crois profondément que c'est l'intérêt des Calédonniens. D'autres que moi ont une sensibilité différente. Je la respecte. Je me suis attaché, durant mon quinquennat, à mettre en place les conditions d'une consultation loyale sur l'avenir des liens entre la Calédonie et la France. L'accord de Nouméa a été relancé, et les Comités des signataires sont désormais présidés par le Premier ministre. Afin d'éclairer au mieux l'ensemble des forces politiques de Calédonie, des groupes de travail sont à l'œuvre pour définir une stratégie industrielle, pour dresser le bilan de l'accord et pour réfléchir à des solutions institutionnelles qui

« Ce sera aux Calédonniens de décider de leur avenir. »

pourraient s'appliquer le moment venu. La responsabilité du prochain président est immense : il sera celui qui, avec le Congrès élu en 2014, aura à préparer les consultations prévues par l'accord de Nouméa. Cet accord a l'immense mérite de donner une feuille de route pour vingt ans. Mais son terme est brutel : il faut répondre par oui ou par non à la question la plus complexe qui soit, parce qu'elle touche à l'identité profonde de ce territoire. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours dit que si les partenaires de l'accord de Nouméa souhaitent le faire évoluer et engager la Calédonie dans des perspectives nouvelles au sein de la République, qu'ils sachent bien qu'ils pourront compter sur mon appui. Que les choses soient claires : l'Etat n'imposera rien. C'est bien le Comité des signataires qui, dans une démarche consensuelle souhaitée par les forces politiques calédonniennes, pourrait proposer une telle évolution, dans des termes qui seront approuvés directement par les Calédonniens. Il me semble qu'un nouvel état d'esprit préside, en Nouvelle-Calédonie, aux relations entre les deux législatures. Il y a eu la reconnaissance du double drapeau, qui porte à la fois les législatifs kanak et européenne. Ce sera aux Calédonniens de décider de leur avenir.

L'Etat connaît de sérieuses difficultés financières. Beaucoup de gens craignent ici que les dotations et les compensations liées aux transferts ne se réduisent à l'avenir. Quelle sera votre attitude ?
 Depuis cinq ans, l'Etat n'a jamais réduit son engagement pour la Calédonie. Bien au contraire, le montant des contrats de développement est en augmentation : de 393 millions d'euros sur la période 2008-2010, ils sont passés à 405 millions d'euros pour la période 2011-2015. Et l'Etat intervient également en situation d'urgence : j'en veux pour preuve le soutien apporté au projet de réhabilitation de l'habitat indigne de la province Sud, sur lequel je me suis engagé à apporter 7 millions d'euros par an sur quatre ans, ou encore la politique de rééquilibrage à destination de la province Nord. Les Calédonniens savent combien je veille avec attention sur leur territoire.

Les aides à l'investissement par la défiscalisation ont vu leur champ se réduire ces dernières années. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ?
 La loi de défiscalisation a été modifiée de manière à orienter les ressources disponibles sur les secteurs prioritaires, l'investissement productif et le logement social. C'est un sujet

fondamental en Calédonie. Mon engagement est de maintenir la défiscalisation, outil primordial du développement de l'outre-mer. Je rappelle qu'en Calédonie, c'est plus de 120 millions d'euros qui ont été apportés en 2010 pour rendre possible des projets. C'est aussi grâce au soutien de l'Etat à travers la défiscalisation que les

« La Calédonie constitue un exemple pour les pays de la région. »

grands projets d'usines de production de nickel ont pu voir le jour. La défiscalisation, j'y crois. Dans le contexte budgétaire qui est le nôtre, vouloir remplacer la défiscalisation par un système de subventions directes serait une folie. En outre, il est certain que le secteur privé est mieux armé que l'administration pour impulser un développement économique. Je n'ai pas bien compris ce que propose le candidat socialiste sur ce point, lui qui promet de réduire de 29 milliards d'euros les niches fiscales et de plafonner les possibilités de déduction à 10 000 euros par foyer. Faire cela, c'est mettre fin à la défiscalisation sans avoir le courage de le dire.

La Calédonie aura bientôt des délégués dans plusieurs ambassades de France de pays du Pacifique. Quels rôles leur voyez-vous jouer dans la région ?
 Ces délégués seront le visage de la Calédonie et un de ses vecteurs d'influence dans le Pacifique. La Calédonie est déjà un acteur majeur dans le Pacifique Sud. Elle constitue un exemple pour les pays de la région. Lorsque je voyage, mes homologues étrangers me parlent souvent de la Calédonie comme d'un exemple de territoire qui, par le dialogue et la recherche de consensus, a su dépasser les oppositions et construire un destin commun. Il y a beaucoup de monde qui regarde la Calédonie. Et les regards sont souvent admiratifs.

Si la Calédonie accède à la pleine souveraineté, quel rôle voyez-vous la France continuer à jouer auprès d'elle ?
 Attendez que les Calédoniens se soient prononcés sur cette question.

Comme beaucoup de territoires ultramarins, la Calédonie connaît un problème de cherté de vie. C'est largement de la compétence du gouvernement local, mais jusqu'où l'Etat doit-il intervenir ?

Je trouve que les responsables syndicaux calédoniens ont posé une question juste en pointant d'une part la cherté de la vie, d'autre part les disparités importantes de revenus. Avec la question des jeunes, ce sont les trois grands défis de société auxquels sera confrontée la Calédonie dans les années qui viennent. Tout cela est en effet de la compétence des élus calédoniens. Toutefois, j'ai souhaité que l'Etat participe aux commissions mises en place par le gouvernement et le Congrès pour discuter de ces questions. J'ai aussi tenu à ce que l'Autorité de la concurrence, qui n'est pas directement compétente en Nouvelle-Calédonie, intervienne quand même en soutien aux services du gouvernement local. Je suis très attentif à ces questions. Je serai disponible à chaque fois que ce sera nécessaire.

Etes-vous favorable à l'introduction de l'euro dans les territoires français du Pacifique. Dans le cas contraire, une dévaluation du franc Pacifique est-elle envisageable ?
 Sur l'euro, j'y suis plutôt favorable. Il faut que nous en discutions avec l'ensemble des collectivités françaises du Pacifique. En réalité, le franc Pacifique est déjà indexé sur l'euro, il ne faut donc pas attendre d'effet d'entraînement massif de cette décision. En revanche, je ne suis pas favorable à une dévaluation du franc Pacifique, qui aurait des conséquences catastrophiques : ce serait un facteur de renchérissement des prix, et cela viendrait écorner la crédibilité de cette monnaie.

En Calédonie, les fonctionnaires d'Etat sont indexés à 76 %. Cette surrémunération explique pour une part la cherté de la vie locale. Etes-vous favorable à une réforme de cette indexation ?
 Cette réforme n'est pas à l'ordre du jour.

Depuis 2001, près de 11,5 millions d'euros ont été investis pour rénover le centre pénitentiaire de Nouméa, alors même que le projet d'une nouvelle prison est sur les rails. L'Etat aura-t-il les moyens de tenir cet engagement financier ?
 Oui, il est indispensable d'améliorer les conditions de détention. C'est pourquoi le centre pénitentiaire actuel est en cours de rénovation, en attendant la construction d'un nouveau centre. J'ai donné mon accord à ce projet. C'est une priorité dans le programme national d'investissement pour les prisons.
 Propos recueillis par les Nouvelles calédonniennes (avec GHM)

■ **Politique.** Meeting en soutien au candidat du PS François Hollande

Rééquilibrer les forces

Valeurs de gauche en atouts défendus, le comité de soutien à François Hollande espère laisser une empreinte forte dès le premier tour, sur un territoire où la droite est majoritaire. Le scrutin local connaîtra bien des interprétations.

Roche Wamytan y voit un signe. L'élection du président de la République se déroulera les dimanches 22 avril et 6 mai. A un jour près ce sont les dates anniversaires des 21 avril et 5 mai 1998, instants de l'entente sur le futur statut de la Nouvelle-Calédonie et de la signature de l'accord de Nouméa. « Est-ce un hasard ? », s'est amusé le président UC du Congrès, mercredi soir, en meeting de soutien au candidat François Hollande, à Rivière-Salée. « Cela annonce peut-être des changements... » Slogan phare de la campagne socialiste, le mot est autant retrouvé sur les affiches officielles qu'il circule dans les discours. Et à de multiples reprises, dans un mouvement général, la soixantaine d'intéressés en tribune, chauffés par l'animateur de salle, ont exprimé leur envie de tourner la page, « maintenant ». Un vent souffle à gauche, François Hollande est donné vainqueur dans les sondages nationaux au deuxième tour de l'élection présidentielle. Pour Jean-Pierre Detéix, directeur de campagne, « cette dynamique en France est importante pour nous ».

Isoloirs. Parce que l'Hexagone est loin, parce qu'aucune proximité avec les

« La droite ne joue pas forcément le jeu »

candidats n'est revendiquée, parce que leur intérêt pour la politique s'éloigne à grands pas, les jeunes peuvent être les grands absents des Isoloirs dimanche. Ou à l'inverse, ce public pourrait être tenté par un

vote contestataire, en faveur de Jean-Luc Mélenchon.

L'éparpillement des voix est un risque pour un postulant à l'Elysée annoncé favori. Alors, la mobilisation est recommandée « dès le premier tour ! »

ont lancé les intervenants au micro, sur le ring de boxe, tout un symbole. Et au-delà des statistiques,

« on sait que la droite est ici majoritaire, mais on peut envoyer un signal fort ! », a clamé Aloïso Sako, du Rassemblement démocratique océanien, une des composantes du FLNKS.

« Oui, on peut changer les choses ». Ou du moins, tenter de rétablir un peu la balance. En 2007, Nicolas Sarkozy avait récolté au deuxième tour

62,89 %, contre 37,11 % pour Ségolène Royal.

Partage. L'impact veut être marqué dès le premier round. La dame à la rose, et ancienne compagne de l'actuel candidat, avait, il y a cinq ans, gagné 23,72 % des voix calédonniennes. Cette fois, un score de 25 à 27 % est, en coulisses, espéré à la fin du week-end pour le PS. Avec quels arguments ? Tour à tour, Roche Wamytan, Charles Washetine, du Pallika, ou Michel Jorda, le représentant local du Parti socialiste, ont vanté les valeurs de la gauche : le partage, la solidarité, « la dignité de la personne » et non pas « le pouvoir de l'argent ». Devant l'accord de Nouméa, « la droite ne joue pas

forcément le jeu », a observé le porte-parole du Parti de libération kanak. Pour les militants de François Hollande rencontrés à l'issue du meeting, le candidat représente « le libre choix, le choix entier, de

tracer (leur) destin, sans parti pris ». A la veille d'autres élections, les législatives, la participation sera un des éléments clé dans l'analyse du rapport de forces local. Y. M.

L'erreur de « jouer sur les peurs »

Crise de l'euro, chômage, dette publique... Les débats nationaux lors de la campagne présidentielle semblent oublier, plus que d'ordinaire, les problématiques de l'outre-mer. Plus encore, les représentants du PS étant entourés ici de militants du FLNKS, le message est, davantage encore, brouillé par certains sur l'avenir institutionnel défendu par le candidat socialiste. Ses adversaires y sont peut-être pour quelque chose. S'il est élu : « François Hollande n'est pas un président indépendantiste », avait remarqué l'ancien ministre Jean-Jack Queyranne, la semaine dernière, à l'hôtel Mandien. « Il faut que le processus se déroule dans de bonnes conditions ». D'ailleurs, « jouer sur les peurs, c'est à nouveau faire fausse route, et emmener la Calédonie dans les erreurs du passé ».

POLYNÉSIE

Sarkozy: "Pour vous protéger"

PRÉSIDENTIELLE. Dans un long courrier, le candidat Nicolas Sarkozy a expliqué ses projets en cas de réélection à la présidence de la République française. Il a rappelé ses engagements à modifier la loi Morin et ouvrir le fonds Foccart sur Pouvana'a a Oopa, son positionnement anti-indépendantiste, et sa venue en Polynésie en cas de victoire. In extenso.

"Mes chers compatriotes de Polynésie française, Dans quelques jours, vous aurez à choisir la direction que vous souhaitez donner à notre pays pour les cinq années qui viennent en exerçant le plus sacré de vos droits en démocratie : celui de voter. Mon programme pour l'ensemble des Français est connu. Il s'applique, naturellement, en Polynésie pour les matières dans lesquelles l'État est compétent. Je tiens tout d'abord à prendre un certain nombre d'engagements complémentaires à votre endroit, car je connais bien les situations spécifiques auxquelles vous êtes parfois confrontés.

Notre monde a bien changé depuis que les Français m'ont fait le grand honneur de m'accorder leur confiance en 2007. Que ce soit sur le plan financier, budgétaire, économique, monétaire, nous avons eu à faire face à une succession de crises sans précédent dans notre histoire. Dans cette tourmente, les Français ont souffert. Et, en Polynésie, vous avez sans doute ressenti ces crises encore plus fortement que dans l'hexagone. J'en suis conscient. Mais tout au long de ces cinq années, j'ai essayé de vous protéger en donnant le meilleur de moi-même. J'ai vraiment fait de mon mieux, j'y ai mis tout ce que j'ai appris en trente ans de vie publique. Nous avons mieux résisté que les autres pays d'Europe. Certains pays ont mis un genou à terre, d'autres ont été balayés par les crises. Ici, en Polynésie, vous avez aussi connu une instabilité politique qui a empêché le pays de mener à bien les réformes nécessaires dans un monde qui change de plus en plus vite. Au total, ce sont 13 gouvernements qui se sont succédés en 8 ans. C'est pourquoi l'urgence, c'était de rétablir la stabilité institutionnelle en Polynésie française et ainsi redonner du sens, de la cohérence et de la durée à l'action politique. Les dispositions contenues dans la loi de 2011 donnent désormais à la Polynésie les moyens d'exercer convenablement son autonomie dans la République. Je pense notamment à celles qui rendent plus difficile un renversement de gouvernement, ou encore à la forte prime majoritaire qui fera que le gouvernement issu des urnes sera vraiment représentatif de ce que souhaite une majorité de Polynésiens. Je me suis également attaché, durant ce quinquennat, à faire toute la transparence possible sur les sujets qui pouvaient crispier les relations entre la Polynésie et la France. C'est ainsi que, dès 2007, j'ai souhaité que les conséquences des essais nucléaires sur la santé humaine soient reconnues et indemnisées. C'est le cas avec la loi du 5 janvier 2010, qui est une loi historique pour la Polynésie française. Le nouveau décret d'application de cette loi, qui lui permet de s'appliquer à l'ensemble de l'île de Tahiti et qui complète la liste des maladies rares, nous a permis de trouver un bon équilibre en la matière.

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai tenu à ce que l'ensemble des archives concernant Pouvana'a a Oopa soit librement consultable par les historiens, y compris le fonds Foccart. J'ai d'ailleurs déjà répondu positivement à une demande de consultation qui m'a été faite par l'un de vos historiens. Nous verrons bien, à la lumière de ces archives, si un procès en révision se justifie. Enfin, j'ai ressenti la plus grande fierté, ainsi que des millions de nos compatriotes, lorsque le 14 juillet dernier la Polynésie a été mise à l'honneur lors du défilé militaire sur les Champs-Élysées et qu'ont résonné à Paris le chant des « Tanuril Volontaires » et le puissant « haka » exécuté par nos militaires originaires du Fenua. Enfin, j'ai constamment accompagné la Polynésie pour lui permettre d'exercer son autonomie. Dans un contexte de maîtrise indispensable de nos finances publiques, la principale dotation de l'État à la Polynésie a été à la fois sécurisée, rendue plus lisible et plus juste. Elle est désormais votée chaque année par le Parlement, alors qu'elle relevait jusqu'à présent d'une simple convention avec la Polynésie, particulièrement fragile. J'ai également souhaité qu'une part de cette dotation soit consacrée à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire à donner de l'activité aux entreprises de Polynésie et de l'emploi aux Polynésiens. Pour la rendre plus juste, j'ai voulu que les communes en bénéficient directement d'une part, et qu'elles retrouvent ainsi un peu d'autonomie financière par rapport au pays. Compte tenu de l'état de la trésorerie du pays, je suis prêt à ce que l'État préfinance les opérations d'investissement afin que vos entreprises puissent se remettre rapidement à travailler. Je souhaite désormais que nous retrouvions des relations de travail plus apaisées avec le gouvernement de Polynésie, au service du développement économique et de l'emploi. Derrière les faux débats et les invectives lancés ici ou là, il y a une réalité sociale en Polynésie à laquelle je suis très attentif et qui, pour tout dire, me préoccupe. En cinq ans, ce sont plus de 6 600 emplois qui ont été détruits en Polynésie, tandis que les bons alimentaires ont été multipliés par cinq. C'est la raison pour laquelle je souhaite proposer, dans l'année qui suivra mon élection, une grande loi pour le développement économique et social de la Polynésie française. Celle-ci sera déposée au Parlement après une étroite concertation avec vous. Je discuterai des grandes options à retenir avec tous ceux qui le voudront en Polynésie, et je souhaite que le gouvernement local y prenne toute sa place. Mais une chose est certaine : je suis déterminé à prendre mes responsabilités pour que la Polynésie retrouve le chemin de la croissance et de l'emploi. Vous avez des ressources extraordinaires, des savoir-faire immenses, un positionnement géostratégique au cœur du Pacifique qui concentrera bientôt 50 % des échanges commerciaux dans le monde, une culture et une histoire d'une très grande richesse. Vos atouts sont donc réels, il n'est pas normal que la Polynésie se retrouve dans la situation dans laquelle elle est aujourd'hui. Je suis prêt à mettre l'ensemble des sujets sur la table lors des discussions qui prépareront cette loi, qui fixera les grandes orientations économiques et sociales pour la Polynésie sur les 15 ou 20 prochaines années. Il nous faut relancer, avec le pays, l'emploi et la formation des jeunes. Il nous faut construire davantage de logements, notamment pour les



Le président sortant-candidat à sa succession n'a oublié aucune promesse de campagne pour son dernier message aux Polynésiens avant le premier tour du scrutin.

foyers les plus modestes. Il nous faut mieux accompagner la Protection sociale généralisée, notamment via le Régime de Solidarité. Il nous faut définir les contours d'une caisse de retraite complémentaire pour les fonctionnaires des trois fonctions publiques. Il nous faut moderniser l'aéroport de Faa'a, et reconverter les sites militaires et les atolls de Moruroa et de Hao. Il nous faut régler le problème du foncier par la création d'un tribunal qui aura les moyens de rendre des décisions dans des délais raisonnables. Il nous faut choisir les deux ou trois grandes orientations économiques sur lesquelles l'État et le pays concentreront leurs compétences pour relancer l'activité et l'emploi. Vous connaissez, en outre, mon attachement à la déqualification qui est un levier de croissance indispensable pour la Polynésie. Je souhaite désormais que les services de l'État puissent instruire localement les dossiers de déqualification allant jusqu'à 300 millions de francs pacifiques, contre 180 millions aujourd'hui. Concrètement, cela veut dire que nous allons multiplier par deux les marges de manœuvre laissées aux services locaux, ce qui donnera de l'air aux entrepreneurs et donc à l'emploi.

S'agissant de l'emploi, je n'oublie pas qu'une part significative de ceux qui travaillent en Polynésie relève de la fonction publique. Là aussi, il faut changer totalement la logique dans laquelle on s'était enfermé depuis des années. C'est pourquoi je souhaite proposer l'instauration d'une priorité régionale dans la fonction publique. Je veux que davantage de Polynésiens accèdent à des responsabilités au sein des services de l'État, pour que la haute fonction publique soit plus représentative de votre territoire. J'ouvriai donc des concours spécifiques en Polynésie lorsque l'État aura besoin de recruter des nouveaux agents, y compris de catégorie A. Tous les postes soumis à concours seront concernés par cette « priorité de première affectation » : police, santé, préfecture...

S'agissant plus spécifiquement des enseignants, je souhaite que la convention entre le Ministère de l'Éducation nationale et le gouvernement de Polynésie soit clarifiée pour que les affectations de professeurs, notam-

ment stagiaires, se fassent dans de meilleures conditions. Des décisions récentes ont pu faire naître de la frustration, voire de la colère. Il nous faut clarifier les choses sur ce point, pour que les enseignants ne fassent plus les frais de ces zones d'ombre. Je souhaite aussi rassurer les enseignants et les parents d'élèves : compte tenu notamment de la situation de trésorerie du pays, je considère que l'État doit continuer à verser directement les salaires des enseignants. Mais il y a une étape de plus à franchir : je souhaite permettre un retour plus facile sur le Fenua des fonctionnaires polynésiens en poste dans l'hexagone. Pour cela, je propose que la moitié des postes de fonctionnaires qui doivent être pourvus par mutation le soient par la CAP locale, alors que l'autre moitié continuera à l'être par la CAP nationale.

Mes chers compatriotes, j'appartiens à une famille politique qui n'a jamais été ambiguë sur son attachement à ce que la Polynésie demeure avec la France. Je n'oublie pas ce que la France doit à la Polynésie, et je sais qu'une large majorité des Polynésiens partage ce point de vue. Je ne suis l'allié d'aucun parti indépendantiste, ni ici en Polynésie, ni ailleurs. Bien au contraire, je veux remercier l'ensemble des familles autonomistes de m'avoir apporté leur soutien dès le premier tour de cette élection. À une élection présidentielle, il faut être clair sur la direction que l'on souhaite faire prendre à la France et à la Polynésie. Je le suis, et j'ai mis mes actes en conformité avec mes convictions. Vous savez pouvoir compter sur mon engagement résolu à ce sujet. Je ne suis pas là pour vous dire ce que vous avez à faire, je suis là pour accompagner vos projets car je crois à la richesse de votre territoire et aux talents des hommes et des femmes qui y vivent. Je suis aussi là pour vous protéger lorsque vous en avez besoin. J'aurai le plus grand plaisir à venir vous le dire directement dès que possible au cours de mon prochain mandat si les Français me renouvellent leur confiance. Je vous ai toujours dit la vérité car c'est ma manière de vous respecter et, pourquoi ne pas le dire, de vous aimer. Vive la Polynésie française, vive la République, et vive la France !"

L'ESSENTIEL
Le Suva...
Nicolas Sarkozy...
à mieux résisté que...
les autres pays d'Europe...
C'est pourquoi l'urgence...
la stabilité institutionnelle...
C'est ainsi que, dès 2007...
la santé humaine soient...
C'est le cas avec la loi...
qui est une loi historique...
Le nouveau décret d'application...
qui lui permet de s'appliquer...
la liste des maladies rares...
de trouver un bon équilibre...

Hollande : "Travailler avec la Polynésie"

PRÉSIDENTIELLE. Le favori des sondages pour l'accession à l'Élysée a présenté ses idées aux Polynésiens, en version sous-titrée en reo tahiti, allant dans le sens de son thème de campagne, le changement. Il a notamment soumis ses propositions d'amélioration en matière de relation État-Pays, de reconnaissance du fait nucléaire, et de respect des Polynésiens.

" Chers amis de la Polynésie française, Je souhaitais par ces quelques mots m'adresser à vous pour vous dire mes engagements pour votre territoire.

La France et la Polynésie sont liées depuis deux siècles ; c'est une longue histoire et en même temps, elle est faite de réussites et aussi d'échecs. Je veux que la relation qui puisse maintenant s'installer soit une relation de confiance, de respect, de dignité.

Il y a plusieurs exigences. La première exigence c'est la reconnaissance, celle de votre culture, de vos langues qui doivent être enseignées dans vos écoles et à l'université.

C'est également la reconnaissance de la richesse de votre territoire, de ses ressources naturelles mais aussi de ses hommes, de ses femmes qui donnent à toutes vos îles cette capacité de pouvoir assurer, dans l'autonomie, votre propre développement.

Nous avons beaucoup à faire ensemble, mais nous devons d'abord regarder notre histoire ; elle est parfois douloureuse. Je veux autoriser l'accès à toutes les archives publiques pour déterminer si les conditions d'une ouverture d'un procès en révision peuvent être réunies.

De la même manière, j'irai jusqu'au bout sur la grave question du processus

qui a été engagé sur les conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires qui ont eu lieu dans les Tuamotu.

Ce qu'a fait le candidat sortant depuis 5 ans, n'est pas digne, n'est pas à la hauteur de ce que vous attendez par rapport à ce qu'ont été les impacts de ces essais nucléaires et donc, je ferai en sorte d'assurer la transparence, l'équité géographique et sociale et la réparation.

Je m'engage, après en avoir dialogué avec les associations concernées, avec les autorités du pays, à encourager le Parlement à adopter la proposition de loi votée par le Sénat dès le début de l'année à l'initiative de Richard Tuheiava.

Mais il y a aussi votre vie quotidienne, je la connais, faite de difficultés pour trouver un emploi, pour accéder au logement, pour pouvoir vous soigner, pour pouvoir éduquer vos enfants. Et bien là encore, la République doit montrer sa solidarité, et là encore, je le ferai, avec le dialogue qui est nécessaire, avec le gouvernement polynésien.

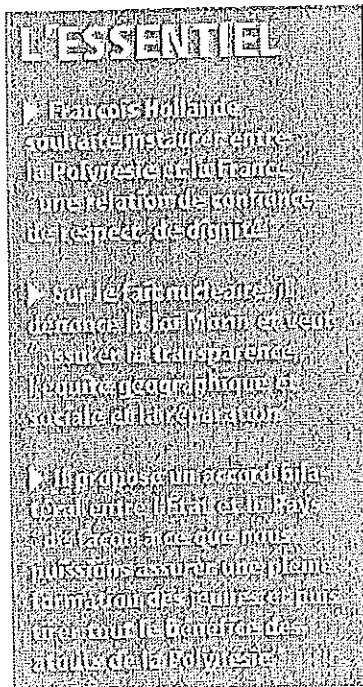
Il y aura un partenariat qui s'exprimera, un contrat qui nous engagera et des évolutions législatives seront faites par rapport à nos objectifs, notamment en matière foncière et je sais aussi l'évolution qu'il faut conduire par rapport à l'aéroport de Paa'a dans le respect bien sûr des compétences de l'État en matière de défense.

Vous avez compris mon état d'esprit, je veux travailler avec la Polynésie, je veux faire en sorte que le gouvernement poly-

nésien -et c'est aux électeurs d'en décider- puisse avoir tous les moyens, toutes les libertés pour travailler dans le souci du bien commun.

Je proposerai donc cet accord, ce contrat de façon à ce que nous puissions assurer une pleine formation des jeunes et puis tirer tout le bénéfice des atouts de la Polynésie. Je veux dire par là, son espace maritime, qui est une chance pour nous tous, sa biodiversité, son excellence environnementale, ses capacités productives, et puis toutes ces initiatives qui sont prises dans les collectivités.

Mes chers amis polynésiens, vous allez choisir aussi votre destin à travers l'élection présidentielle. Vous allez le faire même avec un jour d'avance sur la métropole et bien des départements d'outre-mer. Et bien, puisque vous allez voter le 21 avril, commencez déjà à engager le changement et, le 5 mai, avant même le résultat du 6 mai, avant même que tous les Français n'aient voté, vous saurez que le changement a déjà été engagé en Polynésie et je l'espère, pour toute la France."



PRÉSIDENTIELLE - François Hollande, candidat du Parti socialiste

"Réinstaurer la confiance entre Paris et Tahiti"

François Hollande veut tourner la page. Selon lui, la droite et Nicolas Sarkozy ont traité la Polynésie avec condescendance. Le candidat socialiste ne cache pas ne pas être sur la même longueur d'onde qu'Oscar Temaru sur l'indépendance, que cela soit sur la réinscription à l'ONU ou sur des Accords de Tahiti Nui inspirés de la Nouvelle-Calédonie. Il est favorable à la "réouverture" du dossier Pouvanaa, à une véritable indemnisation des victimes des essais nucléaires et, contrairement aux accusations formulées contre lui par Nicolas Sarkozy (voir notre édition du 5 avril), il s'engage à ne pas toucher aux niches fiscales pour l'outre-mer.

La Polynésie est confrontée à une grave instabilité politique depuis 2004. Organisez-vous des élections anticipées ?
 "L'instabilité politique qu'a connue la Polynésie a des conséquences néfastes pour son économie. La loi organique adoptée au Parlement aura eu le mérite d'éviter les basculements de majorité au gré des alliances d'un jour, et d'assurer un minimum de stabilité des Institutions. Cela était nécessaire, mais n'est pas suffisant. Des élections anticipées n'ont de sens que si elles permettent de faire sortir une majorité claire et renforcée. Ce n'est pas à Paris de décider unilatéralement à quel moment doivent se tenir les élections territoriales. Contrairement au président sortant, je veux que mon quinquennat serve à tracer une feuille de route claire pour la Polynésie française ; j'en prends ici l'engagement."

"Nous avons quelques divergences (avec le président Oscar Temaru), dont fait partie l'inscription de la Polynésie française sur la liste de l'ONU des pays à "décoloniser."

volonté de rétablir de la stabilité. Depuis cinq ans, la droite et Nicolas Sarkozy ont traité la Polynésie avec condescendance. Nous aurons à réinstaurer la confiance entre Paris

et Tahiti ; c'est fondamental pour pouvoir avancer sereinement."

Oscar Temaru souhaite réinscrire la Polynésie française sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser. Qu'en pensez-vous ?
 "La France et la Polynésie ont près de deux siècles d'histoire commune. Une histoire qui n'a pas toujours été glorieuse pour la République, mais qui a permis l'enrichissement culturel mutuel, des liens extrêmement forts entre des peuples qui sont pourtant géographiquement très éloignés. À mon sens, la Polynésie ne se résume pas à un simple prolongement lointain de la France. La République y est souveraine, mais elle respecte l'identité et la culture du peuple polynésien.

Le président Oscar Temaru

a décidé d'apporter son soutien et celui de son mouvement à ma candidature, et je l'en remercie chaleureusement. Cela témoigne d'une volonté commune de permettre aux Polynésiens d'envisager sereinement l'avenir. Pour autant, nous avons quelques divergences, dont fait partie l'inscription de la Polynésie française sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser."

Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il ouvrirait les archives du Fonds Foccart, et qu'il était prêt à réviser le procès de Pouvanaa. Ferez-

vous de même ?
 "Pourquoi Nicolas Sarkozy ne l'a-t-il pas fait avant ? La République a un devoir de vérité vis-à-vis de la Polynésie. Sur ce principe, je propose de procéder à la réouverture du dossier de Pouvanaa a Oopa, dont je connais l'importance aux yeux des Polynésiens."

Le sénateur Tuhelava souhaite que la France cède à la Polyné-

"J'ai fait le choix de maintenir le montant de la défiscalisation et de plafonds spécifiques pour l'outre-mer, afin de préserver l'attractivité de ce dispositif essentiel pour le financement des économies ultramarines."

si le droit d'exploiter les fonds sous-marins de sa ZEE, notamment pour les terres rares qui s'y trouvent. Y êtes-vous favorable ?
 "La maîtrise, par la Polynésie française, de ses ressources naturelles est une préoccupation légitime. Néanmoins, compte tenu de l'importance des investissements dus à la complexité de l'exploitation des fonds marins concernés et aux risques pour l'environnement, celle-ci ne pourra se faire sans appui de l'État."

Le nombre de victimes reconnues par loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires se compte sur les doigts d'une seule main. La reformerez-vous ? Si oui,

de quelle façon ?
 "Nous devons nous rappeler que nous avons procédé à des essais nucléaires, et qu'il convient d'en assumer les conséquences à l'égard de nos compatriotes polynésiens, au nom de la solidarité nationale. Il y a là un droit à réparation. Une fois de plus, je salue le formidable travail des associations et du sénateur Tuhelava pour sensibiliser les pouvoirs

publics sur ce sujet essentiel. Je soutiendrais donc l'adoption de dispositions prenant en compte les intérêts des Polynésiens dans le suivi de ces conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires, afin d'assurer une plus grande transparence, un accès du plus grand nombre à l'information et une indemnisation efficace des victimes."

Êtes-vous favorable à des Accords de Tahiti Nui, sur le modèle de l'Accord de Nouméa, avec, à l'issue, un référendum d'autodétermination ?

"Les questions institutionnelles ne se posent pas de la même façon en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Pour ce qui concerne cette dernière, ma priorité va à l'instauration d'une vraie stabilité institutionnelle et politique, car celle-ci conditionne le développement du territoire. Rien ne sera imposé, même si le cadre doit être la République."

Le gouvernement actuel pose des conditions très rigoureuses à la Polynésie, en échange de prêts de l'AFD (vente de la représentation à Paris, vente des parts dans la banque Socredo...). Avez-vous autant d'exigence ?
 "C'est effectivement le gouvernement qui a fixé les conditions de décaissement de ce prêt. Bien entendu, l'État doit s'assurer qu'un tel prêt participe véritablement au redressement financier durable."



PRÉSIDENTIELLE - François Hollande, candidat du Parti socialiste

"Réinstaurer la confiance entre Paris et Tahiti"

ble des finances de la Polynésie française. C'est pourquoi, le ministère des Finances doit négocier avec les autorités de Polynésie loyalement, en respectant les compétences de la Polynésie, et sans condescendance. Je ne suis pas certain que cela ait été le cas. Avec Oscar Temaru, des efforts notables ont été entrepris pour redresser les finances publiques. Je sais qu'il souhaite inscrire ces efforts dans la durée pour parvenir à un résultat. Pour cela, il a besoin de stabilité politique."

L'inspection générale des finances juge les niches fiscales et sociales outre-mer peu efficaces. Les parlementaires sont de plus en plus nombreux à penser que des dotations seraient plus efficaces. Que ferez-vous ?

"La droite, au nom de ce qu'elle appelle le développement endogène des outre-mers, a organisé le désengagement budgétaire de l'État. Elle a procédé à cinq réformes en cinq ans des dispositifs de défiscalisation des investissements outre-mer, et diminué de 470 millions d'euros, le montant de l'enveloppe de la défiscalisation des investissements productifs outre-mer, dit 'Girardin Industriel'.

Je suis per-

sonnellement favorable à la mise en œuvre d'un développement solidaire, en veillant au maintien des mécanismes de solidarité, et en stimulant la création locale de valeur ajoutée. C'est dans ce cadre que j'ai fait le choix de maintenir le

franc Pacifique. La monnaie ne doit pas être un frein à l'économie, elle doit permettre de faciliter les échanges, et stimuler la croissance et l'investissement."

En Polynésie française, les fonctionnaires d'État sont indexés à 75 %. Cette surémunération explique pour une part la cherté de la vie locale. Êtes-vous favorable à une réforme de cette

"Avec Oscar Temaru, des efforts notables ont été entrepris pour redresser les finances publiques. Je sais qu'il souhaite inscrire ces efforts dans la durée pour parvenir à un résultat."

montant de la défiscalisation et de plafonds spécifiques pour l'outre-mer, afin de préserver l'attractivité de ce dispositif essentiel pour le financement des économies ultramarines. En revanche, certaines modalités de la défiscalisation sont à revoir pour une plus grande efficacité du dispositif. Ainsi, je simplifierai les procédures d'agrément de la défiscalisation du logement social.

En outre, j'harmoniserai les taux d'intérêt pratiqués par les banques d'outre-mer en faveur des entreprises sur ceux pratiqués dans l'Hexagone, et je favoriserai l'investissement d'une part significative de l'épargne des ultramarins dans l'appareil productif local."

Êtes-vous favorable à l'introduction de l'euro dans les territoires français du Pacifique. Dans le cas contraire, une dévaluation du franc pacifique est-elle envisageable ?

"Je ne crois pas que, dans la période de crise monétaire et financière que nous vivons, introduire l'euro dans un territoire fragile comme la Polynésie soit une priorité, au moins à court terme. En revanche, il est possible d'entreprendre une réflexion sur le

indexation ?

"À ce stade, je ne l'envisage pas. Il y a déjà tellement de sujets prioritaires et bien plus urgents à régler outre-mer qu'il n'est pas question, pour moi, d'engager une réforme qui traiterait le pouvoir d'achat des fonctionnaires, et qui amènerait nécessairement à de nouvelles tensions. Je préfère me concentrer sur la lutte

contre la vie chère, dont je sais qu'elle est la principale préoccupation des habitants.

De tels écarts de prix avec l'Hexagone sur des produits de consommation courante ne se justifient absolument pas. Ils sont la marque d'économies qui demeurent fortement dépendantes des importations, dont les circuits restent très concentrés.

C'est pourquoi, j'ai décidé de lutter sans concession contre les monopoles et les marges abusives, en renforçant les instances de contrôle et les observatoires des prix et des revenus. Dans la limite des compétences de l'État en Polynésie, je favoriserai la concurrence, notamment en luttant contre les exclusivités accordées aux agences de marques, et en créant, en accord avec les collectivités, des plateformes logistiques mutualisées pour la distribution alimentaire et

artisanale. Je mettrai en place un 'bouclier qualité-prix', grâce à des chartes entre la grande distribution et les producteurs locaux et, si nécessaire, en encadrant les prix des produits de première nécessité." ■

Propos recueillis par DM (Agence GEM)

▶ Deux questions sans réponses

Les candidats étant très sollicités, les interviews ont été réalisées par mail. Tous ont pris du retard. C'est pourquoi nous avons fait parvenir à François Hollande deux questions supplémentaires, l'une dans laquelle nous demandions une réaction aux propos d'Oscar Temaru, accusant Nicolas Sarkozy d'avoir "du sang sur les mains", l'autre sur cette alliance avec le leader indépendantiste et sur celle entre l'UMP et Gaston Flossé. François Hollande n'y a pas répondu.

▶ Soutiens en Polynésie française

François Hollande a le soutien, en Polynésie française, de tout le Tavini et du la mana te punaa. De plus, un comité de soutien (qui s'est présenté dans les locaux du la mana) s'est fait connaître.

▶ L'entourage de Chirac s'affiche pour Hollande, se félicite le Tavini

Le Tavini huirait-il ne boude pas son plaisir : selon lui, Jacques Chirac et son entourage direct seraient plus aptes à soutenir le candidat socialiste François Hollande. "Quoi de plus normal ?", s'interroge le parti Indépendantiste. "Après tout, Nicolas Sarkozy s'est efforcé, pendant tout son quinquennat, de mettre à mal la chiraquie."

Les autonomistes devraient-ils revoir leur soutien ? "Car semblerait-il que même l'ancien président Jacques Chirac et ses proches — qui s'affichent publiquement pour un vote socialiste — ne soient pas satisfaits de la façon de gouverner de l'actuel président", écrit le Tavini. "Nous appelons donc chaque Polynésien responsable à rejoindre le vrai combat, celui du recouvrement des valeurs qui ont été bafouées par un pouvoir arbitraire métropolitain néocolonialiste."

RELATIONS ÉTAT/PAYS : comment ils les voient

LIAISON. Nous terminons aujourd'hui notre série de mises en perspective des réponses des candidats à l'élection présidentielle par les relations entre la Polynésie et l'État et le tournant qu'ils comptent insuffler. Des relations qui ont souvent oscillé entre un long fleuve tranquille et des rapides tourbillonnants. Les candidats à l'élection présidentielle 2012, s'ils parlent de respect et de sérénité, évoquent quelques points sensibles comme l'indépendance ou encore les problèmes fonciers.

MARINE LE PEN Front national

"Renforcement de l'implication de l'État"

✓ Les 18 milliards toujours d'actualité "tant que la Polynésie restera française"

"Je suis d'accord pour que l'État continue à verser une compensation annuelle de 18 milliards, qui est une dette réelle et pérenne envers la Polynésie et elle sera pour moi toujours d'actualité tant que la Polynésie restera française"

✓ La candidate du FN parle d'un renforcement de la Marine nationale

"Renforcement de l'implication de l'État en Polynésie, renforcement de la marine nationale, afin d'assurer des missions de surveillance satellitaire et mieux protéger nos pêcheurs ainsi que toute la zone économique exclusive (ZEE), exploitation du câble Honotua et des possibilités multiples que nous apporte cette technologie qui malheureusement est sous-exploitée, développement des énergies renouvelables particulièrement le solaire."



NICOLAS DUPONT-AIGNAN Debout la République

"Lutter contre la vie chère"

✓ S'il ne revient pas sur les 18 milliards il évoque l'étude des conséquences environnementales

"Il n'y a aucune raison de revenir sur cette compensation. Les conséquences environnementales devront par la même occasion être étudiées."

✓ L'outre-mer : un atout, non un poids

"Je considère l'outre-mer comme un atout et non comme un poids."

"Il est impératif de mettre en place une nouvelle politique pour permettre à la Polynésie de ne pas rater son rendez-vous avec la croissance sans oublier de lutter contre la vie chère, véritable poison du quotidien des Polynésiens. Il s'agit de s'appuyer sur un protectionnisme intelligent, un contrôle des prix, une offre de formation renforcée à destination des jeunes ainsi qu'un développement de l'activité locale."



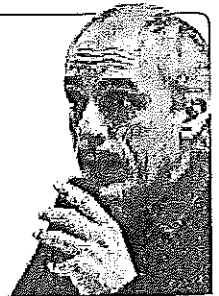
PHILIPPE POUTOU Nouveau Parti anticapitaliste

Des relations "fondées sur la coopération"

✓ Le candidat du NPA propose d'augmenter l'indemnisation concernant les essais nucléaires

"La France a une dette énorme vis-à-vis des populations de l'archipel... et ce que verse actuellement la France est loin de rattraper tous les préjudices causés. Il faut augmenter l'indemnisation."

"...créer des relations fondées sur la coopération. Cela suppose un préalable : que les peuples qui ont été soumis à un pillage chanté au service de la métropole définissent eux-mêmes les modalités de relations qu'ils souhaitent entretenir avec la France !"



NATHALIE ARTHAUD Lutte Ouvrière

Soutien à l'indépendance

✓ La candidate soutiendra une réévaluation de la compensation nucléaire

"18 milliards de Fcfp ne sont qu'une toute petite compensation, bien insuffisante et bien tardive..."

✓ "Complet soutien" au droit à l'indépendance

"Il n'est pas question de revenir sur ce qui est un dû, même si ce pays choisit son indépendance. Et, bien sûr, je soutiens toute demande de réévaluation de cette compensation"

"Je tiens à l'assurer de mon complet soutien à son droit à l'indépendance, à ses aspirations et revendications face à l'État français, qui lui a imposé la colonisation"



En douceur

Les relations avec l'État ont été au gré des pouvoirs en place, à la fois à Tahiti comme à Paris, tantôt sereines, tantôt tendues, mais laissant toujours l'impression que plane un fond de méfiance. Les uns défendant légitimement et jalousement un statut d'autonomie, les autres rappelant que la Polynésie française reste la France, un pays où il y a... un État avec de considérables moyens financiers. Des relations d'ailleurs symbolisées souvent par la fameuse "dette nucléaire" et ses 18 milliards, aujourd'hui réformée et transformée en trois instruments financiers (dépenses de fonctionnement du Pays, investissements communaux et investissements prioritaires de la Polynésie). Au-delà des relations "saines" prônées et d'une dotation nucléaire nullement remise en cause — quand ce n'est pas la volonté d'en augmenter l'enveloppe —, certains candidats accentuent sur des points précis comme Marine Le Pen qui mise sur un "renforcement de l'implication de l'État" notamment via la marine nationale ou encore Nicolas Dupont-Aignan qui axe entre autres son discours sur la lutte contre la vie chère, un "véritable poison". Idem pour François Bayrou qui, s'il

appelle à "des relations sereines, confiantes et résolument constructives (...)" quelque que soit la majorité au pouvoir", il évoque aussi le foncier et "la mise en place d'un tribunal foncier". Eya Joly pour Europe Écologie les Verts parle plutôt de relations "saines" mais surtout "détachées des petits jeux politiques sans ambition...". Les relations, "fondées sur la coopération", évoquées par Philippe Poutou (NPA) supposeraient que les peuples "définissent eux-mêmes les modalités de relations". Sa voisine de l'extrême gauche, Nathalie Arthaud, préfère insister sur son "complet soutien" quant au "droit à l'indépendance". Chez les deux favoris, enfin, c'est la prudence. Nicolas Sarkozy appelle à ce que les relations "retrouvent de la sérénité" alors que François Hollande veut que son quinquennat "serve à tracer une feuille de route claire pour la Polynésie française".

Patrice Lafforgue

JEAN-LUC MÉLENCHON Front de gauche

Le candidat n'a pas jugé opportun de répondre à nos questions



FRANÇOIS HOLLANDE Parti socialiste

"Tracer une feuille de route"

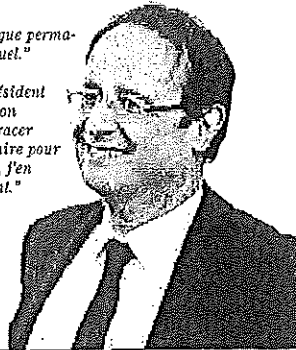
✓ Le candidat du PS veut miser notamment sur "le respect mutuel"

✓ "Une relation de dialogue"

"La 'dette nucléaire', à savoir la Dotation globale de développement économique (DGDE) a été profondément réformée par la loi de finances pour 2011. Il convient donc d'attendre l'évaluation des effets de cette réforme"

"Une relation de dialogue permanent et de respect mutuel."

"Contrairement au président sortant, je veux que mon quinquennat serve à tracer une feuille de route claire pour la Polynésie française, j'en prends ici l'engagement."



NICOLAS SARKOZY UMP

Retrouver "de la sérénité"

✓ Ne laisser "aucun Polynésien sur le bord du chemin" ...

✓ ... la priorité d'un éventuel second mandat.

"C'est une réforme récente (concernant la contribution des 18 milliards de Fcfp), il faut lui laisser le temps de vivre. Comme je l'ai déjà indiqué, si sa valeur ajoutée n'était pas démontrée, je n'hésiterais pas à rouvrir les discussions à son sujet."

"Je crois qu'il faut que nos relations retrouvent de la sérénité, et que nous nous concentrions sur les questions urgentes qui se posent à la Polynésie."

"Il nous faut maintenant bâtir ensemble les conditions d'un développement économique et social qui ne laisse plus aucun Polynésien sur le bord du chemin. Ce sera la priorité de mon second quinquennat pour la Polynésie française."



EVA JOLY Europe Écologie les Verts

Être détaché "des petits jeux politiques sans ambition"

✓ Eva Joly estime que la France doit "reconnaître sa responsabilité dans les conséquences des essais"

"L'État doit reconnaître sa responsabilité dans le mensonge qu'elle entretient sur l'absence de risques liés aux essais nucléaires"

"Un partenariat rénové avec la Polynésie, partenariat construit sur des bases saines et détachées des petits jeux politiques sans ambition..."

"Pour assainir cette relation, la France doit avoir aujourd'hui le courage de reconnaître sa responsabilité dans les conséquences des essais nucléaires, dans l'exil forcé de Pouvana'a a Oopa et dans l'échec de son modèle de développement. La France ne pourra exister en Polynésie qu'en ayant la certitude que cette relation est partagée."



FRANÇOIS BAYROU MoDem

"Un président impartial et juste"

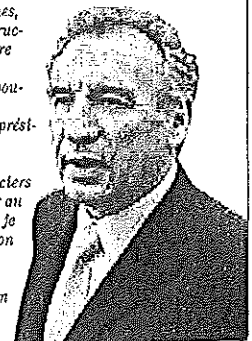
✓ François Bayrou défend des relations "sereines, confiantes et résolument constructives"

✓ "La mise en place d'un tribunal foncier"

"Ce fonds (les 18 milliards de Fcfp, NDLR) doit être pérennisé, et cela en francs constants. Mais surtout, ce fonds doit être intégralement réorienté vers les investissements, qu'il s'agisse de ceux du Pays, des communes ou des archipels."

"Des relations nouvelles, sereines, confiantes et résolument constructives, doivent être rétablies entre l'État et la Polynésie française, quelle que soit la majorité au pouvoir. Pour cela, il faut à Paris, comme à Tahiti d'ailleurs, un président impartial et juste."

"Sachant que les problèmes fonciers constituent un obstacle majeur au développement de la Polynésie, je m'engage à y apporter toute mon attention, dans le respect des engagements de la France, notamment à travers la mise en place d'un tribunal foncier."



SOCIAL - Trois mois de sursis pour la mise en place du statut de la Fonction publique communale

La grève des votes n'aura pas lieu

- En 3 points**
- La grève dans les communes, au sujet de la mise en place du statut de la Fonction publique communale, n'aura pas lieu.
 - Le haut-commissaire de la République, soucieux du bon déroulement du premier tour de l'élection présidentielle, a joué un rôle-clé dans ce conflit.
 - Le nouveau statut de la fonction publique communale ne rentrera donc en application qu'à partir du 1^{er} août.



Lucie Tiffenat, du syndicat Otahi, a parlé "de discussions au beau fixe".

Signé ! Néanmoins, on a eu chaud dans les mairies de Polynésie, à si peu de jours du premier tour de l'élection présidentielle. Il est vrai qu'une grève dans les 48 communes de Polynésie, dont un préavis avait été posé vendredi dernier, au sujet de la mise en place du statut de la Fonction publique communale (FPC), aurait fait mauvais genre. Mais si l'éclaircie semblait pointer le bout de son nez mardi, le ciel bleu est revenu dans le ciel comme sur terre, hier, place Tarahoi, au Papeete. "Les discussions sont au beau fixe car nous venons de signer le relevé de conclusions où des décisions ont été prises de part et d'autre, dont des engagements formels, notamment de la part du haut-commissaire, a précisé Lucie Tiffenat pour le syndicat

Otahi. Et nous sommes donc engagés à lever le préavis de grève".

Seule Faa'a en contact avec l'intersyndicale

Depuis le préavis de grève déposé vendredi dernier, ce n'était pas l'affolement côté mairies. Seule celle de Faa'a avait daigné rentrer en contact avec l'intersyndicale, les 47 autres se mettant aux abonnés absents durant le préavis de cinq jours. Mais, mardi en début d'après-midi, patatras ! Le haut-commissaire de la République, dans la discrétion, droit de réserve oblige, est entré en action. Il avait donné rendez-

vous à l'intersyndicale, doublant ainsi les mairies et leur attentisme. "Heureusement, qu'il était là pour nous sortir de cette situation difficile et supplier aux carences des tavana", a souligné Patrick Galenon, à la fin de la rencontre. "Homme de dialogue", Richard Didier, mardi, avait écouté et étudié en détail les revendications de l'intersyndicale qui, au bout de deux heures, était ressortie ravie de cette écoute du représentant de l'Etat. Hier, donc, ils avaient encore rendez-vous une dernière fois avec le haut-commissaire pour signer le relevé des conclusions de la veille, ce qui permettait de lever la grève, qui

s'annonçait dommageable pour l'élection présidentielle de samedi même si, les tavana avaient tout de même prévu un plan B, en faisant appel aux bénévoles pour la tenue du scrutin.

Revoir au cas par cas les situations

Le point le plus important, autrement dit le report de la mise en place de ce statut de la Fonction publique communale, a donc bien été validé. Il ne rentrera en application qu'à partir du 1^{er} août, et non plus le 1^{er} mai comme initialement prévu. Un temps qui devrait servir à revoir l'ensemble des arrêtés qui organisaient dans le détail ce statut de la FPC, même si cela avait déjà été fait à la demande initiale de ces syndicats, qui souhaitaient ce nouveau statut. Ce temps permettra également de revoir au cas par cas, les situations de ces agents communaux qui auront toujours la possibilité de devenir fonctionnaires en intégrant ce nouveau statut ou non, c'est-à-dire de rester des agents non-titulaires. Ces trois mois devraient également permettre d'éclaircir de nombreux points d'ombre. Et, surtout, ce temps gagné pourrait rétablir le dialogue entre les mairies et les différents syndicats. Hier, la signature du haut-commissaire, devait ouvrir la porte au dialogue entre les deux parties. "Demain", ce dernier, arbitre "des futures discussions, devrait permettre au dialogue de porter ses fruits. C'est aussi cela le travail d'un haut-commissaire... ■

Christophe Cozette

Interview

Patrick Galenon, porte-parole de l'intersyndicale
"Nous sommes relativement satisfaits"



Pas de grève dans les mairies donc ?

Oui, la grève est levée car les dix points de revendication que nous avons présentés au haut-commissaire sont globalement réglés. Nous sommes relativement satisfaits et nous tenons à remercier le haut-commissaire qui est un homme de dialogue. Heureusement qu'il était là pour nous sortir de cette situation difficile et supplier aux carences des tavana.

Quel était le point le plus important ?

Le point essentiel était le report de la mise en place de la Fonction publique communale, qui est maintenant officiellement reportée au 1^{er} août.

La balle est-elle dans le cas des tavana aujourd'hui ?

Ils devront bien étudier le protocole que nous avons signé avec le haut-commissaire.

Les maires peuvent-ils remettre en question ce que vous avez signé aujourd'hui (hier, ndr) ?

Je ne pense pas puisque la tutelle est le haut-commissaire et qu'il a décliné de reporté dans trois mois cette mise en place de ce statut. Je vois mal les maires remettre en cause la signature du haut-commissaire.

Que va-t-il se passer jusqu'au 1^{er} août ?

Nous allons mettre en place plusieurs commissions notamment une commission qui nous permettra de revoir au cas par cas les situations des adhérents salariés, comme ceux qui ont été mis à la retraite d'office, par exemple.

Le dialogue est-il rompu avec les maires ?

Seule la commune de Faa'a nous a invités à négocier. Je tiens à féliciter le tavana qui est le seul à nous avoir rencontrés. Nous allons signer ce soir (hier soir, ndr) un protocole définitif avec sa mairie. C'est désolant que les autres maires n'aient pas souhaité nous rencontrer durant ce conflit.

Propos recueillis par C. C.

La Fonction publique communale, c'est quoi ?

La maison

Pour comprendre la complexité du dossier de la mise en place de la Fonction publique commune (FPC) il faut savoir que, normalement, une institution publique en charge d'une mission de service public emploie des agents de droit public. Mais comme dans d'autres domaines, la Polynésie est, au sujet des communes, un cas exceptionnel en droit français. L'originalité vient du fait qu'elles ont recruté et employé des agents de droit privé, comme une entreprise. Si certaines communes ont adopté la convention des Anfa (Agents non-fonctionnaires de l'administration), mise en place d'abord pour les agents de l'Etat, puis pour ceux de l'administration territoriale, d'autres conseils municipaux ont pris des dispositions particulières (statut, grille). Chacune à un peu fait ce qu'elle voulait, sous le couvert de l'Etat qui a "visé conformité" ces originalités. Si la FPC était un idéal pour beaucoup, les syndicats en premier, il a fallu attendre fin 1990 pour que se pose vraiment la question de savoir qui a compétence en matière de statut des personnels communaux. En Polynésie, c'est l'Etat. En Nouvelle-Calédonie, ce sont le gouvernement, les provinces et les communes.

Des fondations, des murs...

C'est donc l'Etat qui a lancé les travaux sur la FPC en Polynésie. La FPC a été concrétisée par l'ordonnance "2005-10" de janvier 2005. Là encore, il y a une originalité républicaine. Le statut des personnels dépend traditionnellement d'une loi directement votée par le parlement, mais, dans l'Outre-mer, c'est le représentant de l'Etat qui agit par une ordonnance. Ce texte réglementaire doit donc passer par un vote au parlement pour avoir valeur de loi. La "2005-10" a donc été ratifiée en 2007. Cette ordonnance (qui compte 77 articles) est un peu la fondation de la maison FPC. Mais que serait une maison sans murs : les décrets d'applications. On les attendait pour 2007, mais ils ne viendront qu'en 2011. Il faut dire que les textes ne sont pas un copier-coller de la FPC métropolitaine. L'Etat a respecté les particularités de la Polynésie en rédigeant des textes polynésiens. Une première version, fin 2008, a été présentée aux maires et aux syndicats. Il y avait pas moins de 400 articles. La version N°2 a été réécrite en 2009 avec l'espoir de publier les décrets en fin d'année pour que la FPC voit le jour le 1^{er} janvier 2010. Visiblement, la FPC n'était pas prioritaire. Les trois décrets sont finalement sortis entre août et novembre 2001 pour une entrée en application le 1^{er} janvier 2012.

... et une toiture qui tarde à venir

Des fondations (ordonnance)... des murs (décrets)... mais que serait une maison sans le toit ? Les arrêtés. Là encore, c'est le haut-commissariat qui est chargé de la rédaction. Il a pu s'appuyer sur les propositions des maires réunis par le SPC (Syndicat pour la promotion des communes). Les 50 arrêtés ont été étudiés, un par un, par les maires, les syndicats et l'Etat à raison d'une réunion toutes les six semaines. Ce travail a duré plus d'un an et s'est terminé en septembre 2011. Le conseil supérieur de la fonction publique communale a été ensuite constitué avec pour mission de donner un avis sur 13 des 50 arrêtés les plus importants. Mais les représentants des syndicats ne semblent plus d'accord sur certains arrêtés et n'ont pas voulu prendre part au dernier vote il y a quelques semaines. Le dépôt du préavis de grève de vendredi dernier vient perturber le calendrier car le haut-commissaire avait prévu une mise en application de la FPC au 1^{er} mai. Finalement, les partenaires se donnent trois mois pour poser la toiture.

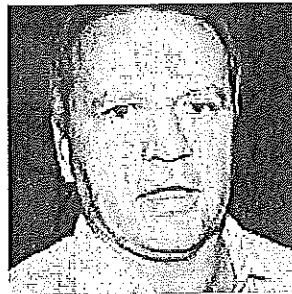
ILM

Ce que coûtent réellement les médecins à la CPS

CPS / TAOTE. Le conflit est devenu une bataille de chiffres : d'un côté les médecins assurent avoir fait des économies et de l'autre la CPS affirme que les médecins sont au-dessus des objectifs programmés. Explications.

Pascal Szym, président du syndicat des médecins libéraux, rappelle régulièrement que "les médecins ont fait des efforts" : "On dit toujours que les médecins ne font pas d'effort. En 2010, les médecins ont fait des efforts, ça s'est chiffré à 515 millions. 2011, on est en avril, on n'a toujours pas les chiffres comme par hasard", expliquait-il avant de rentrer en réunion avec la CPS et le ministre de la Santé et de la Solidarité, lundi. Il réclamait d'ailleurs à la Caisse les chiffres de 2011. Et il a fini par les obtenir. Selon le médecin, les économies se montent à "839 millions de Fcfp" : "sur les honoraires et "472 millions sur les prescriptions". "Quand les dépenses de santé augmentent, c'est à chaque fois à cause des taote ; quand ça baisse, c'est grâce à la vente du kilo de nonis ! Les chiffres sont incontestables", tonne Pascal Szym. Si ces chiffres sont exactes, la lecture qu'en fait la Caisse est clairement très différente : "On constate une diminution des remboursements pour deux causes principales : moins de patients et la mise en place d'un ticket modérateur. Ça ne veut pas dire que les médecins libéraux ont, sur leurs revenus, fait des efforts", affirme Régis Chang, directeur de la CPS. En effet, le 1^{er} janvier 2011, le ticket modérateur (la part laissée à la charge du patient) est passé de 20 à 30%. La CPS

comptait donc sur une économie, ayant moins de remboursements à faire. Ensuite, la crise aurait dissuadé certains de se présenter chez le médecin. Ces hypothèses sont prises en compte dans les budgets provisoires de la CPS que la direction de l'établissement arrête chaque début d'année. Ainsi les médecins avaient l'objectif de ne pas dépasser 4,253 milliards dans les dépenses pour les honoraires et 7,6 milliards pour les prescriptions en 2011. Et là, c'est raté : finalement les médecins ont coûté 4,293 milliards en honoraires et 8,963 milliards en prescriptions. Des objectifs qui avaient été atteints en 2010 où les médecins avaient coûté moins que prévu à la CPS, en honoraires et en prescriptions. C'est ce que voit la CPS : que l'objectif fixé aux médecins n'a pas été suivi. Mais Pascal Szym n'en démord pas : "On s'est toujours opposé à la baisse de la valeur de nos actes mais comme on est au centre du système de santé, on est capable de faire des économies sur les prescriptions, sur les honoraires, etc. 2010, 515 millions ; 2011, l'économie se confirme et est encore plus importante. On a fait 839 millions. On n'est pas loin du milliard alors il faut arrêter de dire que les médecins ne font pas d'effort". Et Régis Chang n'en démord pas non plus : "En 2010, il y a une diminution des montants remboursés, pour autant nous avons 16 milliards cumulés de déficit. Il faut qu'on agisse soit sur le financement en augmentant les recettes, soit sur les dépenses de l'ensemble des dépenses de santé pour que ces budgets soient à l'équilibre. Ce qui n'a pas été le cas ni en 2010, ni en 2011".



Les discussions se poursuivent au CESC, mais elles se transforment en bataille de chiffres.

L'ESSENTIEL
 1. En 2010, les médecins libéraux ont économisé 515 millions de Fcfp sur les honoraires et 472 millions de Fcfp sur les prescriptions.
 2. En 2011, les médecins libéraux ont économisé 839 millions de Fcfp sur les honoraires et 472 millions de Fcfp sur les prescriptions.
 3. Une économie de 839 millions de Fcfp sur les honoraires et 472 millions de Fcfp sur les prescriptions.

ticket modérateur (la part laissée à la charge du patient) est passé de 20 à 30%. La CPS

Lucie Rabrèaud

PASCAL SZYM, président du syndicat des médecins libéraux

"Les chiffres sont incontestables"

Vous annoncez avoir fait une économie de 839 millions en 2011.

"En 2010, on avait réalisé 515 millions de Fcfp, sur les honoraires et les prescriptions. Cette année, on a réalisé sur les honoraires : 366 millions de Fcfp et sur les prescriptions 472 millions. Cela fait un total de 839 millions d'économies. Quand les dépenses de santé augmentent, c'est à chaque fois à cause des taote ; quand ça baisse, c'est grâce à la vente du kilo de nonis ! Les chiffres sont incontestables."

Ce sont des économies sur l'enveloppe estimée pour faire le budget ?

"Non, ce n'est pas sur une enveloppe estimée. Si tu fais des prévisions à la baisse et que tu arrives à les prévisions à la baisse, tu te dis que tu n'as pas fait trop d'économies. Si tu fais des prévisions à la hausse et que tu ne les atteins pas, tu te dis bravo. Là c'est ce qu'ils ont réellement déboursé. C'est la réalité. C'est ce qu'ils ont remboursé en honoraires et en prescription. On s'est toujours opposé à la baisse de la valeur de nos actes, par contre, comme on est au centre du système de santé, on est capable de faire des économies sur les prescriptions, sur les honoraires, etc. On va vous le prouver : 2010, 515 millions ; 2011, l'économie se confirme et est encore plus importante. On a fait 839 millions. On n'est pas loin du milliard alors il faut arrêter de dire que les médecins ne font pas d'effort, qu'ils se gavent tout le temps, etc. On est au centre du système de santé alors soit la CPS veut travailler avec nous sans nous taper sur la tête et on va y arriver, soit ils ne veulent plus travailler avec nous et c'est leur problème."

soit ils ne veulent plus travailler avec nous et c'est leur problème."

Ce sont bien des économies qui sont faites par rapport à un objectif donné par la CPS quand elle fait son budget ?

"Oui, mais... L'année dernière, c'était 4,6 milliards. Ils font leurs chiffres comme ils veulent. Les honoraires des médecins en 2010, c'était 4,630 milliards, les honoraires remboursés en 2011, c'est 4,2 milliards. C'est ce que ça a coûté, ce n'est pas une précision."

Les 839 millions de Fcfp d'économies, c'est par rapport à ce qui a été dépensé en 2010 ?

"Oui."

Ce n'est pas par rapport à un objectif à atteindre en début d'année ?

"Non, ce n'est pas du bla-bla. Ce n'est pas un objectif, c'est la dure réalité des chiffres. En 2010, la CPS a remboursé 4,6 milliards d'honoraires, en 2011, la CPS a remboursé 4,2 milliards d'honoraires. Ce ne sont pas des prévisions. C'est du décompte certifié et réalisé 2011. On n'est pas dans les prévisions mais dans les chiffres réalisés."

On nous a parlé d'objectifs opposables pour certains professions, ce qui n'existe pas pour les pharmaciens, les sages-femmes, les médecins libéraux. Et ces économies de 515 millions avaient été faites par rapport à ces objectifs ?

"On n'est pas dans les objectifs, dans les fantasmes et dans les trucs. On est dans les réalisés, dans du concret."

RÉGIS CHANG, directeur de la CPS

"Le revenu global des médecins n'a pas changé"

Quand les médecins expliquent qu'ils ont une économie de 839 millions entre 2010 et 2011, est-ce vraiment bien une économie ?

"D'abord il faut dire que les chiffres de 2011 ne sont pas encore arrêtés définitivement, ils sont provisoires et ces chiffres correspondent au montant remboursé par la CPS. Effectivement, on constate une diminution des remboursements pour deux causes principales : moins de patients et la mise en place d'un ticket modérateur. Ça ne veut pas dire que les médecins libéraux ont, sur leurs revenus, fait des efforts."

Le ticket modérateur est passé de 80% en 2010 à 70% en 2011 ?

"La diminution du remboursement par la Caisse a été compensée par une prise en charge plus importante des patients. Et le revenu global des médecins n'a pas changé."

Sur les prescriptions, on constate 472 millions d'économies entre 2010 et 2011. Ce sont les pharmaciens qui supportent cette économie ou les médecins ?

"Ce sont les patients qui se sont moins

fait soigner donc moins de soins pharmaciens, infirmiers, kiné ont été prescrits. C'est tout le monde qui a fait des efforts. Mais les médecins n'ont pas baissé leurs tarifs en 2011, contrairement aux autres professionnels de santé."

Quand Pascal Szym soutient que "les médecins font des efforts", c'est faux ?

"Il y a une diminution du montant remboursé par la Caisse, ça, c'est sûr, elle est liée à la mise en place du ticket modérateur et à la baisse de la consultation par les patients, liée à la crise économique."

C'est suffisant ou il faut que les médecins baissent les tarifs de leurs actes ?

"Il faut trouver des économies, des efforts sur les honoraires ou les prescriptions. En 2010, il y a une diminution des montants remboursés, pour autant nous avons 16 milliards cumulés de déficit. Ce n'est pas suffisant. Il faut qu'on agisse soit sur le financement en augmentant les recettes, soit sur les dépenses de l'ensemble des dépenses de santé pour que ces budgets soient à l'équilibre. Ce qui n'a pas été le cas ni en 2010, ni en 2011."

LA RÉUNION

Édito

Didier Robert et l'Agorah : "Je ne signerai pas cet agrément"

Bizarre, bizarre ! Mais n'en doutons pas bonnes gens, ce n'est que pure coïncidence. Hasard de calendrier. Depuis la publication, hier, du sondage Ipsos pour le Journal de l'île-Clicanoo et pour Réunion 1ère télé et radio, certains élus multiplient les conférences de presse. Certes, les intentions de vote sont très favorables à François Hollande (43% au 1^{er} tour et 74% au second tour), mais de là à se montrer si opportunistes... En tout cas, ils ont aussitôt sauté sur l'occasion, en rappelant leur positionnement - au cas où on l'aurait oublié - en faveur du candidat socialiste, donné grand vainqueur du scrutin dans les sondages. Et chacun sait que si la défaite est orpheline, la victoire a plein de pères. Même si ladite victoire ne s'est pas encore concrétisée dans les urnes pour la simple raison que l'élection n'aura lieu que dimanche. Mais qu'importe, l'essentiel n'est-il pas de surfer sur la tendance ! Et ça, les politiques savent très bien le faire. Y compris le leader du PCR, qui a invité, hier, en début d'après-midi, la presse à une causerie sur la présidentielle et, accessoirement, sur Air Austral. En prenant soin de bien souligner (s'il vous plaît) que le PCR soutient François Hollande pour qui il appelle à "voter massivement" car "le candidat socialiste doit dépasser les 50% des suffrages au premier tour". Le patron du PCR demande aussi à son électorat de ne pas oublier Jean-Luc Mélenchon qui, au 2^{ème} tour, appellera de toute façon à voter Hollande. Eric Fruteau, maire de Saint-André, a lui aussi dit à la presse, hier, tout le bien qu'il pensait d'Hollande. Jamais François Hollande n'aura été aussi aimé et soutenu. Ce n'est plus de l'amour, c'est de la rage ! Idem pour les socialistes Jean-Claude Fruteau et Jean-Jacques Vlody qui ont eu envie, hier, d'encenser leur porte-drapeau. Qui a dit que la gauche ne faisait pas campagne ?

Ce n'est pas vrai. Elle en fait autant que la droite. À ce propos, certains élus de "la droite unie" réunionnaise, et non des moindres, suspectés d'avoir levé le pied durant cette campagne, nous ont fait savoir qu'ils bossaient dur sur le terrain pour Nicolas Sarkozy... qui ne cesse, malgré tout, de s'enfoncer dans les sondages chaque jour

qui passe. Mais la droite locale ne baisse pas les bras : ce ne sont pas les sondeurs qui font l'élection. La droite tient bon. Elle jure multiplier tous les soirs et dans toute l'île depuis plusieurs semaines, les meetings ainsi que des rencontres en direct avec les militants dans le cadre des réunions de cellule et du porte-à-porte. Un travail aussi acharné devrait porter ses fruits... La bataille ne sera pas facile, mais la droite garde espoir. Verdict dimanche soir.

Un petit mot pour finir sur l'Agorah. Mme Couapel-Sauret n'a pas apprécié l'édito qui lui était consacré mardi dernier, éditto intitulé "Couapel-Sauret, la tête dans le sable". Elle s'est fendue d'une longue lettre qu'elle nous a transmise, hier, via son conseil juridique afin de préciser qu'elle n'avait aucun lien de parenté avec Mireille Rius comme pouvaient le prétendre les mauvaises langues. Laquelle Mme Rius, recrutée pour remplacer Philippe Jean-Pierre à la direction de l'Agorah, n'a cependant pas pu prendre ses fonctions comme prévu, suite à la manifestation de certaines associations qui dénoncent ce "recrutement extérieur" dans une île où les chômeurs diplômés se comptent par milliers.

Mme Couapel-Sauret, vice-présidente du conseil régional, explique par ailleurs que "la procédure de recrutement a été exemplaire" et qu'elle s'est faite à l'unanimité du conseil d'administration. Et d'ajouter avec beaucoup d'humour : "J'ignore si j'ai la tête dans le sable comme vous le dites, mais la vôtre va être nue quand vous aurez mangé votre chapeau". Selon elle, "la situation est claire et limpide, et il n'y a pas lieu de polémiquer". Si "claire" et si "limpide" que Didier Robert, président de la Région, a déclaré en direct sur Télé Kréol, hier soir, dans l'émission "100% Politique", à propos de cette affaire : "Je ne signerai pas cet agrément car pour ce poste je reste persuadé qu'il existe des compétences locales". En clair, Mme Rius va devoir reprendre l'avion. Alors, qui c'est qui doit manger son chapeau ? Bon appétit Mme Couapel-Sauret ! □

Yves Mont-Rouge

Le Parlement européen s'intéresse à la formation des prix Outre-mer

Mercredi, le Parlement européen a adopté à la quasi-unanimité un rapport sur le rôle de la politique de cohésion dans le développement des Régions ultrapériphériques (RUP). Le texte demande notamment que la Commission européenne aide à lutter contre la vie chère dans les Dom. Les amendements déposés par Younous Omarjee, député européen, pointent particulièrement les situations de monopoles, les abus de position dominante et les ententes illicites qui jouent sur la cherté de la vie dans les Dom. Les députés demandent à la Commission de réaliser une étude sur la formation des prix Outre-mer. Le Parlement a aussi dénoncé le désintérêt affiché par la Commission concernant la prise en compte des spécificités des RUP lors de la négociation des accords de partenariat économique (APE). Le Parlement a déploré enfin que la dotation accordée aux RUP, devant compenser leurs handicaps structurels, soit diminuée de 43% pour la période financière 2014-2020.

Paul Vergès :

"Air Austral a été vendue à Air France"

Le président du PCR accuse Didier Robert, président de la Région et du conseil de surveillance d'Air Austral, Matignon et l'Élysée d'avoir vendu Air Austral à la concurrence à savoir Air France.

TRANSPORT AÉRIEN

Alors même qu'il n'a plus aucun moyen de peser sur le devenir d'Air Austral, Paul Vergès continue de s'intéresser de très près à la compagnie réunionnaise. Le président du PCR demeure un farouche défenseur de Gérard Ethève, l'ancien président du directoire et directeur général d'Air Austral. Paul Vergès partage l'analyse de ce dernier selon laquelle les difficultés actuelles de la compagnie sont dues pour l'essentiel à la flambée du prix du kérosène et à la sous-capitalisation de la société. Il écarte à priori toute erreur de gestion. « Ou alors que l'on me démontre le contraire, assène Paul Vergès. Pour cela il faut rendre publiques les conclusions de l'audit financier qui a été commandé. Nous verrons bien alors si il y a eu des erreurs de gestion. Et puis de toute façon, il y a erreurs de gestion et erreurs de gestion. Parlons de l'actuel président de Région et président du conseil de surveillance d'Air

Austral qui a demandé le maintien des lignes vers Bangkok, Sydney et Nouméa ce qui contribue à creuser encore davantage le déficit d'Air Austral. »

Mais pour Paul Vergès, l'essentiel n'est pas là. « Ce que le président Lagourgue avant moi et moi-même étions parvenus à éviter jusqu'à présent est en train de se dérouler sous nos yeux », affirme-t-il. « Il s'agit de conduire Air Austral au cœur d'une stratégie globale qui sert les intérêts d'Air France. Je ne mets pas en cause cette compagnie mais les responsables politiques actuels qui se trouvent dans le conseil de surveillance d'Air Austral. Ils favorisent sa prise de contrôle par la concurrence. Nous avons suffisamment souffert du monopole d'Air France »

A la manœuvre, Paul Vergès voit bien évidemment Didier Robert, son successeur à la tête de la Région et du conseil de surveillance d'Air Austral, mais aussi la main de Matignon et de l'Élysée. « Des contacts ont été établis avec les banques qui ont conditionné l'ouver-

ture de lignes de crédit au départ de Gérard Ethève de la présidence du directoire », affirme le président du PCR.

Selon Paul Vergès, Marie-Joseph Malé, pressenti pour être le nouveau président du directoire d'Air Austral, serait ni plus ni moins que l'homme d'Air France. « Le directoire actuel n'a pas démerité », affirme Paul Vergès. « Ils ont contribué à faire d'Austral, une compagnie régionale, nationale et aujourd'hui internationale. La venue d'un cadre supérieur d'Air France marque un retour en arrière. Air France veut diriger Air Austral. C'est en contradiction avec la vision stratégique qui est restée la même depuis Pierre Lagourgue d'assurer le désenclavement de la Réunion. »

Etrangement, alors que les présidentielles ou même les législatives ne remettront pas en cause à court terme la composition actuelle de la Région et donc la présidence du conseil de surveillance d'Air Austral, Paul Vergès place de grands espoirs dans une éventuelle victoire de François Hollande.

« L'Etat est actionnaire d'Air France, rappelle-t-il, il a la possibilité d'influer sur ses choix stratégiques. » Paul Vergès n'en dément pas. « Air Austral est une compagnie réunionnaise, montée avec des capitaux réunionnais et la volonté d'hommes politiques réunionnais. Son directoire est

Air Mauritius lance le billet Réunion-Maurice à 200 euros

Dans le cadre du Mauritius shopping festa Air Mauritius réintroduira ses tarifs promotionnels sur la Réunion du 18 mai au 1er juillet prochain. La démarche a pour but de renforcer l'attractivité de la destination en offrant la possibilité aux Réunionnais de choisir des séjours d'un week-end ou d'une période de 7 jours. A partir du 18 mai jusqu'au 1er juillet sur une période d'un minimum de 2 jours à un maximum de 7 jours, les touristes en provenance de Gillot et de Pierrefonds auront la possibilité de voyager pour un tarif de 209 euros.

Par ailleurs, du 1er juin au 1er juillet, les voyageurs pourront bénéficier d'une deuxième offre. Celle-ci valable pour un maximum de deux jours comprend un départ de Saint-Denis le vendredi et un retour de l'île Maurice le dimanche sur les vols un A340 pour 159 ou 179 euros. Le Mauritius Shopping Festa se tiendra du 29 juin au 5 août 2012 et vise à augmenter les arrivées touristiques durant la période creuse. À titre de comparaison, le tarif le plus bas sur Air Austral est de 240,28 euros et de 283 euros sur Air France.

composé de Réunionnais. Nous avons suffisamment de diplômés réunionnais de haut niveau pour assurer la direction des affaires. » Enfin, le président du PCR reste persuadé que le projet A380 se concrétisera.

« Airbus a mené des études qui ont démontré que ce projet de low-cost

long-courrier était techniquement et financièrement possible. »

L'A380 est une réponse économique à la continuité territoriale en faisant baisser de 25% le prix du billet entre la Réunion et la métropole ■

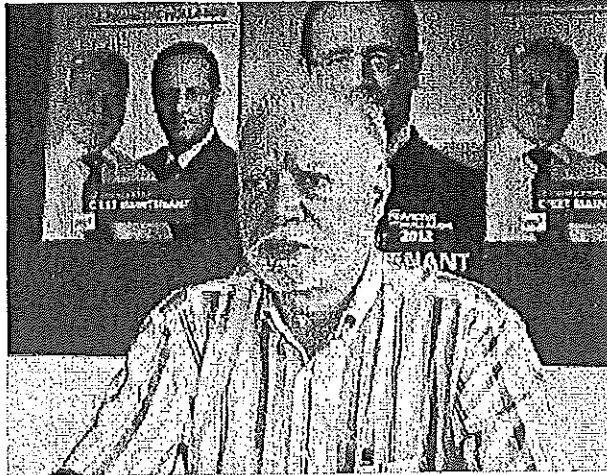
Alain Dupuis

Jean Claude Fruteau : "Le moment est enfin venu"

Le député-maire de Saint-Benoît, Jean-Claude Fruteau, appelle les électeurs à placer le candidat socialiste en tête dès le 1er tour. "On dit, Hollande c'est pour le rejet de Sarkozy, mais pas un véritable choix. Au 1er tour on choisit, beaucoup feront le choix de François Hollande", prédit-il. Et d'appeler les électeurs à ne pas confondre sondages et bulletins de vote.

L'élus se sent plus entouré aujourd'hui : "J'étais le seul et le premier à soutenir Hollande lors des primaires. Je constate aujourd'hui avec plaisir que ce n'est plus le cas". Il appelle spécialement les jeunes à se rendre aux urnes : "Alors que nous avons le record d'Europe de chômage des jeunes, François Hollande fait de la jeunesse et de l'éducation ses priorités".

Il promet un effort plus important pour La Réunion concernant les emplois d'avenir et le dispositif du contrat de génération. "Il permettra de créer l'emploi d'un jeune tout en sauvegardant l'emploi d'un senior à la différence des exonérations promises par Nicolas Sarkozy". Autre promesse : "Aucun jeune ne doit rester sans solution. Promettre un emploi pour chacun



"Je rappelle aux Réunionnais leur souffrance durant ces 5 dernières années", commente Jean-Claude Fruteau (photo R.P.)

serait raconter des histoires, il faudra du temps. Utilisons tous les moyens notamment les emplois d'avenir, bâtis sur le modèle des emplois jeunes, des contrats de 5 ans contre six mois pour un emploi aidé. 80% des anciens emplois jeunes sont dans un CDI aujourd'hui".

Le service civique est un autre outil : "Il y a des jeunes sans emplois

et de l'autre côté des besoins dans les services, oui il faudra des crédits plutôt que de les donner aux milliardaires". A ses yeux, la renégociation du traité européen "pour créer de la croissance et sortir de la crise est l'un sujet majeur des 10 ans à venir". Pour l'élus, "le moment est enfin venu". ■

P.M.

Éric Fruteau : "Hollande, pour un changement de cap"

Le maire de Saint-André et candidat dans la cinquième circonscription, Éric Fruteau, appelle dimanche à voter François Hollande. Un choix pour lequel il n'a pas attendu "d'être à un mois des élections (...). Depuis trois mois, je suis en campagne auprès de la population pour que les gens puissent faire le meilleur choix pour la France, la Réunion et l'Est". Une campagne où il se sent lui aussi bien seul sur le terrain (voir par ailleurs).

À ses yeux, la présidentielle est une occasion de débattre sur l'avenir de l'île. Son livre "Développons La Réunion" est une "contribution, un appel au débat". L'élus a abordé hier le thème de la santé. Un sujet majeur à ses yeux, "alors que l'iniquité entre les régions subsiste". Il dénonce "la privatisation en cours de l'hôpital public, le seuil de la CMU privant certaines familles, l'explosion du coût des mutuels, des franchises médicales, le déremboursement des médicaments... Nous continuons à pauser les problèmes". En attendant, il appelle à voter pour le candidat socialiste : "Nous avons besoin d'un changement de cap, il faut barrer la route à l'UMP, à une politique ultra-libérale. C'est le choix du mieux placé, du plus à même pour le progrès social". Tout en attendant également à son tour "son soutien sur ce projet de développement". Il rappelle par ailleurs son souhait de "sortir de la bipolarisation à l'assemblée nationale" ■

P.M.



"Je n'ai pas attendu d'être à un mois de l'élection pour soutenir Hollande", déclare Éric Fruteau (photo R.P.)

JEAN-CLAUDE FRUTEAU SOUTIEN À HOLLANDE

« Le moment est venu de changer » !

Le député socialiste de la 5^e circonscription exhorte les jeunes et les « malmenés de la politique de Sarkozy » à voter dès le premier tour, « en masse » pour François Hollande.

Le député et maire de Saint-Benoît s'adresse en premier lieu aux jeunes. Il dit comprendre leur désespérance, leur désappointement face au taux de chômage qui les touche de plein fouet. « C'est le fruit de dix années de gouvernement de droite. »

Alors pour lui, « le moment est venu de manifester la volonté de changer. Et, ce dès dimanche prochain. » A ces jeunes, il présente les « Trente mesures spécifiques pour les

Dom », volet du programme d'Hollande.

Jean-Claude Fruteau veut convaincre les jeunes qu'aucun d'entre eux ne sera laissé sur le bord du chemin. Il cite pêle-mêle les mesures préconisées par le candidat qu'il soutient : le contrat d'avenir, le contrat de génération, les emplois jeunes. « François Hollande appliquera l'exonération de charges utiles. Les anciens accompagneront les jeunes dans l'entreprise. Les patrons seront exonérés. Tout le

monde aura sa place. » Il plébiscite le service civique.

Il invite au « changement » les familles qui ont « subi la politique injuste du gouvernement ».

« Ce dimanche, l'agriculteur, l'ouvrier, tout le monde sera au même niveau que le président de la République. Son bulletin comptera autant. Et c'est ce qui fera la différence. »

« Mouvement du sauve qui peut ! »

Bien sûr, il se dit flatté par les sondages qui pulvérisent son candidat au premier rang. « Mais il ne faut pas confondre sondage et élection. »

A ceux qui estimaient que le vote en faveur de François Hollande signifiait le rejet de Sarko-

zy, il oppose une fin de non recevoir. Il a noté que « notre candidat est de plus en plus entouré. »

Jean-Claude Fruteau se fait un malin plaisir de citer les Le page, Girardin, Hirsh, la nouvelle « vague d'adhésion à Hollande » qui représentent le « Mouvement du sauve qui peut ! » du côté de Sarkozy. Il énumère les économistes internationaux qui ont eux aussi rejoint le socialiste. « Nous avons dès le départ dit que nous ne ratifieront pas le traité européen, mais il faut le négocier. C'est seulement par la croissance et l'activité nous sortirons de la crise. C'est essentiel. François Hollande le pense depuis toujours. Et, Sarkozy a ralié cette idée. »

Mady LEBEAU

LEGISLATIVES

Le PS « maintiendra ses sept candidats »

« On reste sur la présidentielle en ce moment. Il ne faut pas perturber les gens avec les législatives. Quand l'élection présidentielle sera terminée, on verra ce qu'il convient de mettre en œuvre pour les législatives », résume Gilbert Annette, après les déclarations du candidat socialiste dans la 7^e circonscription, Jean-Marie Lasso, faisant état de « discussions d'un accord PS-PCR » pour les élections de députés les 10 et 17 juin prochains (Le Quotidien d'hier).

Cet accord, s'il a lieu, ne risque en tous cas pas de concerner des

candidatures communes entre les deux partis de gauche. Chose que le PCR espère. « Il n'y aura pas de candidature commune au premier tour, affirme le premier secrétaire fédéral. Nous maintiendrons nos sept candidats. »

Selon le patron du PS à La Réunion, la discussion ne peut porter que sur « une déclaration commune » des deux partis, en cas de victoire de François Hollande qu'ils soutiennent tous les deux, puis sur « un désistement républicain » en faveur du candidat le mieux placé au soir du 10 juin.

S.F.



Jean-Claude Fruteau : « Ce dimanche, l'agriculteur, l'ouvrier, tout le monde sera au même niveau que le président de la République. Son bulletin comptera autant. »

L'appel au boycott de Nasyon Réunionné



Les positions ultramarines de certains "petits candidats" à la présidence de la République n'ont visiblement pas échappé à Aniel Boyer. Depuis quelques semaines, le leader de Nasyon Réunionné s'intéresse de près à certaines déclarations de campagne et notamment celles de Nathalie Artaud et de Philippe Poutou. *"Depuis peu, les candidats Artaud et Poutou ont soulevé des choses intéressantes concernant les territoires d'Outre-mer, c'est à dire du droit des peuples à disposer d'eux même et à décider de leur propre avenir. C'est intéressant mais nous aurions souhaité en parler avec eux et faire un sobatkoz (débat)"* explique Aniel Boyer regrettant ces annonces à quelques jours seulement du 1er tour des présidentielles. Malgré son attrait pour cette évocation du statut de l'île, le chef de file du mouvement indépendantiste et nationaliste local veut rester fidèle à sa conviction et à celles des militants.

LE BOYCOTT COMME UNIQUE ÉCHAPATOIRE

"Pour nous, il n'y a aucune autre voie que celle du boycott de cette élection par les Réunionnais et les Réunionnais" confie celui qui a toujours critiqué la départementalisation de La Réunion et ses *"conséquences lourdes"* telles que le chômage et l'illettrisme. Il faut dire que la seule participation d'un indépendantiste à une élection nationale veut son pesant de paradoxes lorsque l'on sait que ce même état français est dans leur viseur depuis des décennies. À ce titre, la seule mouvance locale à appeler au boycott de cette élection rappelle que les *"élus de droite, comme de gauche, (sont) responsables et complices de la situation catastrophique dans laquelle ils ont conduit notre pays depuis plus de 60 ans"*. Néanmoins



Le boycott : unique voie prônée par Nasyon Réunionné pour les présidentielles

conscient du droit de vote de la population, Aniel Boyer a tenu à rappeler le *"danger que représentent l'extrême droite et le Front national"* à travers une motion validée en conférence extraordinaire par les composantes du mouvement indépendantiste ■

L.R.

"Hollande n'a prévu que des pourboires pour les DOM"

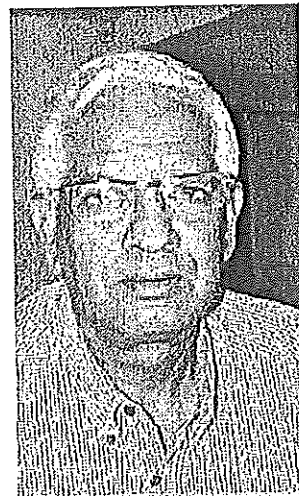
Pour Serge Camatchy, *"Les 500 millions d'euros promis par le candidat François Hollande à l'ensemble des DOM font figure de petits pourboires, en comparaison avec les projets proposés par Nicolas Sarkozy"*. Et le chef de file d'Emergence Réunion de rappeler les principales mesures destinées à lutter contre le chômage des jeunes dont la suppression des charges sociales pendant 3 ans sur chaque emploi créé pour les moins de 25 ans. *"Rien que cette seule mesure, représente déjà plusieurs centaines de millions d'euros pour la Réunion"*.

Le vice-président de la Région a cité d'autres mesures détaillées par le candidat président lors de son récent passage à la Réunion. Interrogé sur le résultat du sondage, Serge Camatchy fait valoir ses expériences en politique : *"Les électeurs Réunionnais n'aiment pas faire la boue avant la pluie. Un sursaut des électeurs de droite face à*

ces chiffres pourrait créer la surprise. Une élection n'est jamais jouée à l'avance". L' élu n'a pas ménagé le PS en imaginant un *"scénario catastrophe qui aurait pu se produire dans le passé. En effet, si on avait traversé le cyclone de la crise de ces 5 dernières années, avec Ségolène Royal à la barre, le bateau aurait coulé depuis longtemps. Peut-être même avant la Grèce, l'Espagne et les autres"*. Fort de ses convictions et confiant en la mobilisation des militants d'Emergence Réunion, Serge Camatchy espère faire salle comble cet après-midi à Saint-André à l'occasion d'un meeting en présence de Didier Robert et Stéphane Pouassin.

Le rendez-vous est fixé à 17h30 à la salle Vee, en face du lycée Sarda. Pour dimanche, Serge Camatchy peut compter sur *"120 personnes dans les bureaux de vote. Preuve que nous sommes prêts à Saint-André"* lance-t-il ■

P.R.



Serge Camatchy, Président d'Emergence Réunion reste "confiant et optimiste" malgré les chiffres du sondage en défaveur de Sarkozy.

AÉRIEN LE SUCESSEUR DE GÉRARD ETHÈVE ARRIVE À LA RÉUNION

Malé intronisé aujourd'hui

Le nouveau patron d'Air Austral, Marie-Joseph Malé sera présenté cet après-midi au conseil de surveillance de la compagnie. Alain Abadie et Joseph Brema pourraient être maintenus en poste. La question des indemnités de départ de Gérard Ethève n'est toujours pas réglée.

C'est une passation de pouvoir en un temps record qui est en train de se produire chez Air Austral. Deux semaines tout juste après l'annonce du départ de Gérard Ethève, son successeur, Marie-Joseph Malé sera présenté cet après-midi, au conseil de surveillance de la compagnie. La rapidité de cette prise de fonction semble confirmer l'hypothèse qu'elle était préméditée depuis quelques temps déjà.

Le nom de Marie-Joseph Malé a été dévoilé en début de semaine par le site internet de



Marie-Joseph Malé, 51 ans, a effectué une grande partie de sa carrière chez Air France. (Photo DR)

Challenges et n'a pas été démenti depuis. La nomination de ce cadre d'Air France de 51 ans a été interprétée par de nombreux observateurs comme l'amorce d'un rapprochement entre les deux compagnies aériennes. Au cours de ses 21 ans de carrière chez Air France, ce diplômé de Polytechnique et des Ponts et Chaussées a notamment dirigé l'alliance Skyteam entre 2009 et 2011.

Le passage de témoin, prévu cet après-midi, intervient alors que la question des indemnités de départ des sortants n'a toujours pas été réglée. Dans l'immediat, seuls deux membres du directoire (sur quatre) quitteront l'entreprise, à savoir Gérard Ethève et son vieux compagnon de route, Michel Frappier de Montbenôit. Leurs avocats parisiens sont en train de peaufiner les conditions financières de leur départ. D'après certaines indiscretions, ils réclameraient 2,5 millions d'euros, dont 1,5 million pour Ethève.

Les deux autres cadres démissionnaires, le directeur financier, Joseph Brema, et le secrétaire général, Alain Abadie, pourraient être maintenus en fonction. Bien que «libérés» de leur mandat social de membre du

directoire, ils disposent toujours d'un contrat de travail salarié dont ils n'ont pour l'instant pas souhaité se défaire.

Il appartiendra à Marie-Joseph Malé de les confirmer ou non à leur poste. Scénario probable. Le nouveau patron risque d'avoir

besoin de s'appuyer sur l'ancienne équipe pour faciliter le passage de relais. Au moins à titre transitoire.

Egalement à l'ordre du jour de la réunion de cet après-midi, la présentation de l'audit stratégique et financier d'Air Austral. Ce document servira à élaborer la nouvelle feuille de route de la compagnie aérienne. Le cabinet Deloitte, auteur de l'étude, préconise de réaliser 15 millions d'euros d'économies par an, dans le but de retrouver l'équilibre en 2014. La restitution de l'audit a été différée à plusieurs reprises, notamment en raison de difficultés des auditeurs à obtenir certaines pièces.

De fait, la compagnie aérienne se trouve dans une situation financière délicate. A la peine pour régler ses factures, elle totalise une perte nette de 39 millions d'euros sur les trois premiers trimestres de l'exercice 2011/2012. Son déficit devrait dépasser les 50 millions en année pleine.

AÉRIEN PAUL VERGÈS VOLE AU SECOURS DU DIRECTOIRE

Le Quotidien de La Réunion, vendredi 20 avril 2012

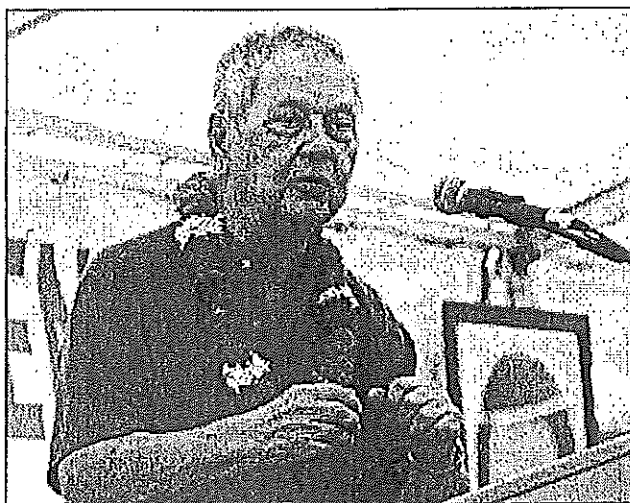
« Air Austral fait partie de la campagne électorale »

Ancien président du conseil de surveillance d'Air Austral, Paul Vergès soupçonne Air France de vouloir « prendre le contrôle » de la compagnie réunionnaise et considère que le sort de l'entreprise doit constituer « une priorité » de la campagne présidentielle.

« La responsabilité de la situation se situe au plus niveau de l'Etat. Le mot d'ordre aujourd'hui est de sauver une compagnie réunionnaise et de sauver ses cadres réunionnais qui ont contribué à son essor. Air Austral fait désormais partie de la campagne électorale », a estimé hier Paul Vergès.

Air France à la manœuvre

A la veille d'une réunion du conseil de surveillance d'Air Austral, Paul Vergès a donné hier son point de vue sur la crise qui secoue la compagnie aérienne. Retraçant l'histoire de l'entreprise, d'abord dédiée aux liaisons dans la zone océan Indien, l'ancien président du conseil de surveillance souligne que les relations avec Air France se sont détériorées quand la compagnie réunionnaise a commencé à desservir l'Hexagone (Air France s'est alors retirée de l'actionnariat d'Air Austral). Et le fait qu'aujourd'hui, un « haut dirigeant d'Air France » (Marie-Joseph Malé) soit choisi par l'actuel président de la Région, pour devenir le nouveau patron de la



Pour Paul Vergès l'avenir d'Air Austral doit devenir une préoccupation de la campagne électorale. (Photo : Philippe Chan Cheung)

compagnie aérienne montre, selon Paul Vergès, que l'objectif « de voir Air France prendre le contrôle d'Air Austral ».

L'argument des difficultés financières de la compagnie (difficultés qui touchent tout l'aérien à cause de l'augmentation du prix du kérosène) ne constitue pour Paul Vergès qu'un prétexte. Aussi demande-t-il à ce que l'audit soit « rendu public, afin que tout le monde puisse se faire son idée sur les soi-di-

sant erreurs de gestion ». De même, l'ancien président du conseil de surveillance considère que la démission des dirigeants actuels, posée comme un préalable par les banques avant le déblocage de nouveaux prêts, « est une mise en scène qui ne trompe personne ».

L'abandon des gros porteurs A380, ou le maintien de lignes déficitaires voulu par le conseil de surveillance, contre les o-

riations du directoire, constituent d'autres éléments tendant à prouver que la volonté n'est pas actuellement de sauver la compagnie péi, laisse entendre Paul Vergès.

Selon ce dernier, les dernières décisions ont été prises « en concertation avec l'Elysée et Matignon ». Mais l'élection présidentielle peut aussi changer la situation. Les enjeux (une compagnie régionale employant un millier de personnes et travaillant au désenclavement de l'île) et le fait que l'Etat soit actionnaire d'Air France et ait « son mot à dire sur un redéploiement stratégique », peuvent encore inverser la tendance. « Nous inscrivons Air Austral comme une des priorités de notre programme », lance même Paul Vergès.

Par ailleurs, Paul Vergès a aussi considéré que les Réunionnais devaient dimanche « donner le poids le plus lourd possible au contrat signé avec la Réunion » (tram-train, autosuffisance alimentaire, énergies renouvelables...), en votant massivement pour François Hollande... voire pour Jean-Luc Mélenchon, les deux candidats qui se sont engagés sur le programme du PCR.

S.P.

Lire également page 14